



Conseil communautaire du 26 février 2015 | Délibération n°30

Intervention de Nadège NOISETTE au nom du groupe écologiste

ACCÈS AU POOL DE VÉHICULES : VERS UN PARTAGE AVEC LES HABITANTS

Merci Monsieur le président,

Nous profitons de cette délibération concernant l'usage des véhicules en pool par les services de la ville de Rennes et de Rennes Métropole pour vous proposer d'aller plus loin en élargissant cet auto-partage à l'ensemble des habitants de la Métropole.

En dehors des heures de services des agents, et notamment les week-ends, ces véhicules pourraient être utilisés par les habitants via un système de location horaire comme par exemple celui mis en place par City Roul et Koolicar.

Cela permettrait ainsi aux citoyens qui n'ont pas ou plus les moyens d'entretenir une voiture d'effectuer les déplacements qu'ils ne peuvent pas faire avec un autre mode de transport.

Cela permettrait à la Ville de Rennes et à Rennes Métropole de partager et diminuer les coûts de maintenance et d'assurance des véhicules.

La mise en place d'un tel système d'auto-partage soulève bien sûr un certain nombre de questions comme :

- l'accessibilité aux parkings
- le portage de l'activité de location et d'entretien des véhicules
- le modèle économique
- la propriété des véhicules
- les assurances

Nous souhaiterions alors qu'une étude technique, économique et juridique puisse être lancée, en partenariat avec Citédia afin d'évaluer la faisabilité d'un tel projet.